RSM Segec

Centre d'Affaires Strasbourg-Reichstett
CD 63 - 67116 REICHSTETT
T +33 3 88 18 23 00 - F +33 3 88 20 24 66
www.rsm-segec.fr

ASSOCIATION CONSTRUIRE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

SAS d'Experts Comptables et de Commissaires aux Comptes
inscrite au tableau de l'Ordre du Conseil Régional d'Alsace
et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires
aux Comptes de Colmar

Capital social 3 383 149 €
RCS Strasbourg B 339 854 044
Siret : 339 854 044 00015
APE : 741 C
TVA intra. FR : 91 339 854 044
Lieu de juridiction : Strasbourg

RSM Segec est associé de RSM France, présent à :
Strasbourg, Colmar, Mulhouse, Haguenau
Lille, Lyon, Nantes, Paris, Rouen et Toulouse
Membre de RSM international

RSM Segec

Centre d'Affaires Strasbourg-Reichstett
CD 63 - 67116 REICHSTETT
T +33 3 88 18 23 00 - F +33 3 88 20 24 66
www.rsm-segec.fr

ASSOCIATION CONSTRUIRE

1, rue de Bretagne
68100 MULHOUSE

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

SAS d'Experts Comptables et de Commissaires aux Comptes
inscrite au tableau de l'Ordre du Conseil Régional d'Alsace
et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires
aux Comptes de Colmar

Capital social 3 383 149 €
RCS Strasbourg B 339 854 044
Siret : 339 854 044 00015
APE : 741 C
TVA intra. FR : 91 339 854 044
Lieu de juridiction : Strasbourg

RSM Segec est associé de RSM France, présent à :
Strasbourg, Colmar, Mulhouse, Haguenau
Lille, Lyon, Nantes, Paris, Rouen et Toulouse
Membre de RSM international

RSM Segec

Centre d'Affaires Strasbourg-Reichstett
CD 63 - 67116 REICHSTETT
T +33 3 88 18 23 00 - F +33 3 88 20 24 66
www.rsm-segec.fr

Association CONSTRUIRE
1, rue de Bretagne
68100 MULHOUSE

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association CONSTRUIRE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification de nos appréciations,

- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

. . . / . . .

SAS d'Experts Comptables et de Commissaires aux Comptes
inscrite au tableau de l'Ordre du Conseil Régional d'Alsace
et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires
aux Comptes de Colmar

Capital social 3 383 149 €
RCS Strasbourg B 339 854 044
Siret : 339 854 044 00015
APE : 741 C
TVA intra. FR : 91 339 854 044
Lieu de juridiction : Strasbourg

RSM Segec est associé de RSM France, présent à :
Strasbourg, Colmar, Mulhouse, Haguenau
Lille, Lyon, Nantes, Paris, Rouen et Toulouse
Membre de RSM international

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé, portant notamment sur les principes comptables suivis et sur les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de l'opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Reichstett, le 11 mai 2007

Le Commissaire aux Comptes

RSM-SEGEC

Markus KRUGER

Christophe MUTSCHLER

Association CONSTRUIRE
CONSTRUIRE Nettoyage
1 rue de Bretagne
68100 MULHOUSE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2006

ACTIF

		31-12-2006	31-12-2005
ACTIF IMMOBILISE			
Progiciels :	8 110,00		
- Amortissements :	-8 110,00	0,00	0,00
Matériel et outillage :	42 352,07		
- Amortissements :	-29 196,47	13 155,60	17 821,37
Matériel de transport :	102 706,59		
- Amortissements :	-69 585,42	33 121,17	15 519,68
Mat. Mob. bureau & info. :	8 881,17		
- Amortissements :	-4 534,66	4 346,51	2 864,28
Titres SOFINEI Parts A :		300,00	0,00
Titres SOFINEI Parts B :		6 000,00	0,00
Prêts au personnel :		2 510,00	100,00
Cautionnements :		2 637,36	2 637,36
Comptes à terme CCM :		220 420,81	216 842,90
ACTIF IMMOBILISE (I) :		**282 491,45**	**255 785,59**
ACTIF CIRCULANT			
Créances et comptes rattachés			
Clients :		206 229,15	216 786,92
Clients douteux :		0,00	178,20
- Provisions pour créances douteuses :		0,00	-149,00
Etat - Subventions à recevoir :		17 748,50	21 782,25
FSE/Plie - Subventions à recevoir :		29 404,22	12 119,32
Ville de Mulhouse - Subventions à recevoir :		0,00	500,00
Etat - Crédit d'impôt :		0,00	5 089,00
Etat - TVA sur factures non parvenues :		1 114,46	1 071,14
Autres créances :		11 675,57	5 643,82
Disponibilités			
Crédit Mutuel - Compte de dépôt :		86 437,85	84 380,37
Crédit Mutuel - SICAV Gestion 365 :		105 815,50	134 194,45
Crédit Mutuel - Comptes-courants :		42 554,07	46 228,45
ACTIF CIRCULANT (II) :		**500 979,32**	**527 824,92**
Comptes de régularisation (III)			
Charges constatées d'avance :		**4 487,21**	**0,00**
TOTAL DE L'ACTIF (I)+(II)+(III) :		**787 957,98**	**783 610,51**

PASSIF

	31-12-2006	31-12-2005
FONDS ASSOCIATIF ET RESERVES		
Réserve pour projet associatif :	91 469,41	91 469,41
Réserve pour fonds de roulement :	91 469,41	91 469,41
Réserve pour risques d'emploi :	121 012,50	121 012,50
Excédents cumulés reportés :	169 913,20	176 728,04
Subventions d'investissement non renouvelables		
Subv° d'équipement Ville de Mulhouse :	1 676,94	1 676,94
Subv° équipt. Région Alsace, Départ.Ht-Rhin & CAF :	41 352,76	41 352,76
EXCEDENT ou DEFICIT :	*32 846,18*	*-6 814,84*
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		
Provisions pour litiges :	0,00	32 976,00
Provisions pour risques d'emploi :	0,00	0,00
Provisions pour indemnités de fin de carrière :	11 329,00	9 640,00
FONDS PROPRES & ASSIMILES (I) :	**561 069,40**	**559 510,22**
DETTES ET ASSIMILEES		
Dettes de fonctionnement		
Fournisseurs et comptes rattachés :	44 172,57	24 815,64
Fournisseurs - Factures non parvenues :	6 681,05	6 536,17
Dettes relatives au personnel :	128 358,93	129 241,04
Etat - Dettes fiscales :	45 331,06	48 603,36
Etat - Subventions à régulariser :	1 737,92	14 904,08
Autres dettes :	607,05	0,00
DETTES ET ASSIMILEES (II) :	**226 888,58**	**224 100,29**
Comptes de régularisation (III)		
Produits constatés d'avance :	**0,00**	**0,00**
TOTAL DU PASSIF (I) + (II) + (III) :	**787 957,98**	**783 610,51**

Association CONSTRUIRE
CONSTRUIRE Nettoyage
1 rue de Bretagne
68100 MULHOUSE

COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RESULTATS 2006

CHARGES	2006	2005	PRODUITS	2006	2005
Achats :	68 803,76	58 383,93	Prestations de service :	821 631,68	802 264,71
Services extérieurs :	120 408,90	127 638,48			
Impôts et taxes :	29 658,59	27 976,07	Subventions d'exploitation :	328 076,29	321 069,41
Rémunération du personnel					
. Salaires bruts :	725 039,33	685 879,45			
. Charges sociales :	202 635,79	194 750,88	Reprises sur provisions :	33 125,00	0,00
Dotations aux amortissements :	28 155,05	28 272,90	Aides à la formation (FAF Propreté) :	7 325,24	8 663,74
Dotations aux provisions :	1 689,00	35 009,00	Transfert de charges d'expl. (assurance) :	5 957,58	2 453,75
Charges diverses de gestion courante :	191,15	6,76	Produits divers de gestion courante :	2 086,34	15,42
CHARGES DE FONCTIONNEMENT :	**1 176 581,57**	**1 157 917,47**	**PRODUITS DE FONCTIONNEMENT :**	**1 198 202,13**	**1 134 467,03**
Intérêts et charges assimilées :	0,00	0,00	Intérêts et produits assimilés :	9 492,75	8 133,85
Escomptes accordés :	39,65	0,00	Escomptes obtenus :	46,73	0,00
Perte de change :	0,00	0,00	Revenus s/valeurs mobilières de plact.	3 533,11	1 602,75
CHARGES FINANCIERES :	**39,65**	**0,00**	**PRODUITS FINANCIERS :**	**13 072,59**	**9 736,60**
Charges excep./ opération de gestion :	35,00	840,34	Produits excep. /opérations de gestion :	0,00	7 617,28
Charges excep./ opération en capital :	0,00	0,00	Produits excep. /opérations en capital :	3 484,68	122,06
Dotat° aux amortissements & provis° :	0,00	0,00	Transferts de charges exceptionnelles :	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES :	**35,00**	**840,34**	**PRODUITS EXCEPTIONNELS :**	**3 484,68**	**7 739,34**
Impôts sur les sociétés :	5 257,00	0,00			
Excédent :	***32 846,18***	***0,00***	***Déficit :***		6 814,84
TOTAUX :	**1 214 759,40**	**1 158 757,81**	**TOTAUX :**	**1 214 759,40**	**1 158 757,81**

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Bénévolat	**15 300,00**	**15 300,00**	**Personnel bénévole**	**15 300,00**	**15 300,00**

ANNEXE

Le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2006 dont le total est de 787 957,98 € et le compte de résultats de l'exercice dégageant un excédent de 32 846,18 € ont été établis selon les dispositions du plan comptable général, des différents règlements du comité de la réglementation comptable, et des textes pris pour leur application.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2006.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1) Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

2) Règles et méthodes générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

3) Immobilisations incorporelles et corporelles

Le mode d'amortissement pratiqué est le mode linéaire.

Les taux d'amortissements appliqués sont les suivants :

- progiciels : 100%
- matériel et outillage : 25% et 33,33%
- matériel de transport : 25%
- matériel de bureau : 25%
- mobilier de bureau : 10%

Les biens acquis d'occasion sont amortis sur leur durée probable d'utilisation appréciée à la date de leur achat.

4) Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée du montant de la différence.
Les plus-values éventuelles sont systématiquement réalisées à la fin de l'exercice comptable. Elle figurent ainsi dans les produits financiers de l'exercice et sont soumises à l'impôt sur les sociétés.

5) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6) Règles et méthodes spécifiques au secteur associatif

- Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement non renouvelables comprennent les comptes :
• Subventions d'investissement non renouvelables
(correspondant au compte 1026 du plan comptable des associations)
Ces subventions ne sont pas reprises au compte de résultat au fur et à mesure de l'amortissement des immobilisations concernées, en application des normes comptables des associations.

• Subventions d'investissement à caractère de dotation avec droit de reprise
(correspondant au compte 1036 du plan comptable des associations)

- Valorisation du bénévolat

Le temps passé par le président, le trésorier et le trésorier adjoint de l'association aux fonctions de direction et de gestion technique et sociale a été valorisé sur la base mensuelle suivante :

président :	100 heures par an x 30,00 € =	3 000,00 €
trésorier :	350 heures par an x 30,00 € =	10 500,00 €
trésorier adjoint :	60 heures par an x 30,00 € =	1 800,00 €
soit un total annuel de :		15 300,00 €

Ces **contributions volontaires** sont effectuées **à titre gratuit** et ne sont à l'origine d'aucun flux financier pour l'association, ces apports en temps ne donnant lieu à aucune rémunération de la part de l'association. Aucune rétribution de quelque nature que ce soit n'est allouée aux bénévoles.

7) Présentation des comptes résultant de l'imposition aux impôts commerciaux

L'association CONSTRUIRE est soumise aux impôts commerciaux depuis le 1er janvier 2000.

• Comptabilisation des immobilisations acquises avant le 1er janvier 2000

La comptabilisation à leurs valeurs vénales des immobilisations existant au 1er janvier 2000, soit leurs valeurs comptables nettes, a été réalisée sans modification des comptes d'origine. Pour ce faire, des comptes d'immobilisations créditeurs et d'amortissements débiteurs distincts (identifiés « au 31-12-1999 ») avaient été créés.
Les biens concernés ayant été cédés ou mis au rebut, ces comptes devenus sans objet ont été annulés.
Cette annulation est sans incidence sur la détermination de la dotation aux amortissements, sur le résultat de l'exercice 2006 et sur le montant des fonds propres.

8) Provisions pour risques et charges

Les risques et charges sont provisionnés en application du règlement sur les passifs n° 2000-06.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2006 à 11 329,00 €, dont :

- 11 329,00 € de provision pour indemnités de fin de carrière, dont 1 689,00 € au titre de l'exercice 2006, estimée en application des règles décrites ci-après :
 - méthode retenue = méthode prospective,
 - intégration des charges sociales patronales = de 31 % à 50 % suivant les catégories salariales,
 - taux de progression des salaires = estimation de l'inflation et de l'évolution du salaire minimum professionnel = 4,0 %,
 - taux d'actualisation utilisé = 2,0 %,
 - taux de rotation du personnel = 1,0 %.

La provision pour indemnités de fin de carrière, fiscalement non déductible, fait l'objet d'une réintégration en vue de la détermination du résultat passible de l'impôt.

Aucune provision n'est constatée au titre des médailles du travail, en l'absence d'engagements prévus par la réglementation applicable.

Il n'existe pas d'autre litige à caractère éventuel au 31 décembre 2006 et à ce jour, qui devrait donner lieu à une mention dans l'annexe.

Aucun risque environnemental ou assimilé n'est connu.

9) Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la date de clôture au 31 décembre 2006, qui soit de nature à modifier les comptes de 2006 ou à faire l'objet d'une mention dans l'annexe.

10) Engagements hors bilan

Néant

11) Informations complémentaires

Informations concernant le Droit individuel à la formation (DIF)

- Le volume d'heures des droits ouverts au titre du DIF pour les salariés présents à l'effectif au 31 décembre 2006 s'élève à 1298 heures, dont 654 heures de droits acquis au cours de l'année 2006.

- Aucune de ces heures n'a donné lieu à demande au cours de l'exercice 2006.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2006

Tableau des mouvements des immobilisations au 31 décembre 2006

	Début d'exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
. Progiciels :	8 110,00 €	0,00 €	0,00 €	8 110,00 €
Immobilisation corporelles				
. Matériel et outillage :	45 281,45 €	5 640,00 €	8 569,38 €	42 352,07 €
. Matériel de transport :	92 729,95 €	33 478,00 €	23 501,36 €	102 706,59 €
. Mobilier, matériel de bureau et informatique :	5 426,17 €	3 455,00 €	0,00 €	8 881,17 €
Immobilisations financières				
. Titres SOFINEI Parts A :	0,00 €	300,00 €	0,00 €	300,00 €
. Titres SOFINEI Parts B :	0,00 €	6 000,00 €	0,00 €	6 000,00 €
. Prêts au personnel :	100,00 €	5 475,00 €	3 065,00 €	2 510,00 €
. Cautionnements :	2 637,36 €	0,00 €	0,00 €	2 637,36 €
. Comptes à terme CCM :	216 842,90 €	3 577,91 €	0,00 €	220 420,81 €
Total général :	371 127,83 €	57 925,91 €	35 135,74 €	393 918,00 €

Tableau des mouvements des amortissements au 31 décembre 2006

	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
. Progiciels :	8 110,00 €	0,00 €	0,00 €	8 110,00 €
Immobilisation corporelles				
. Matériel et outillage :	27 460,08 €	10 305,77 €	8 569,38 €	29 196,47 €
. Matériel de transport :	77 210,27 €	15 876,51 €	23 501,36 €	69 585,42 €
. Mobilier, matériel de bureau et informatique :	2 561,89 €	1 972,77 €	0,00 €	4 534,66 €
Immobilisations financières				
. Titres SOFINEI Parts A :	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
. Titres SOFINEI Parts B :	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
. Prêts au personnel :	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
. Cautionnements :	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
. Comptes à terme CCM :	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total général :	115 342,24 €	28 155,05 €	32 070,74 €	111 426,55 €

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2006

Tableau des mouvements des provisions au 31 décembre 2006

	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions pour dépréciation				
. Provision pour créances douteuses :	149,00 €	0,00 €	149,00 €	0,00 €
Provisions pour charges				
. Provision pour litiges :	32 976,00 €	0,00 €	32 976,00 €	0,00 €
. Provision pour risques d'emploi :	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
. Provision pour indemnités de fin de carrière :	9 640,00 €	1 689,00 €	0,00 €	11 329,00 €
Total général :	42 765,00 €	1 689,00 €	33 125,00 €	11 329,00 €

La reprise de la provision pour litiges a été utilisée à hauteur de 12.429,88 €

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2006

Charges d'exploitation	
. Produits d'entretien :	4 475,29 €
. Téléphone :	10,07 €
. Electricité :	1,85 €
au 31 décembre 2006 :	4 487,21 €

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2006

Produits d'exploitation	
au 31 décembre 2006 :	0,00 €

CHARGES A PAYER AU 31 DECEMBRE 2006

Fournisseurs - factures non parvenues :	
. Honoraires :	6 458,40 €
. Téléphone :	217,96 €
. Electricité :	4,69 €
Personnel - charges à payer :	
. Provisions pour congés payés :	49 760,32 €
Organismes sociaux - charges à payer :	
. Participation à la formation professionnelle continue :	10 729,75 €
. Participation à l'effort de construction :	3 197,24 €
. Charges sur provisions pour congés payés :	17 270,28 €
Divers - charges à payer :	
. Responsabilité civile - décompte 2006 :	607,05 €
au 31 décembre 2006 :	88 245,69 €

PRODUITS A RECEVOIR AU 31 DECEMBRE 2006

. Intérêts comptes à terme :	3 857,36 €
au 31 décembre 2006 :	3 857,36 €

CHARGES EXCEPTIONNELLES 2006

. Amende routière :	35,00 €
au 31 décembre 2006 :	35,00 €

PRODUITS EXCEPTIONNELS 2006

. Produits de cessions des éléments d'actifs cédés :	3 484,68 €
au 31 décembre 2006 :	3 484,68 €

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé				
. Créances rattachées à des participations		0,00 €		
. Prêts		2 510,00 €	2 510,00 €	
. Autres immobilisations financières		229 358,17 €		229 358,17 €
De l'actif circulant				
. Clients douteux ou litigieux		0,00 €		
. Autres créances clients		206 229,15 €	206 229,15 €	
. Personnel et comptes rattachés				
. Sécurité sociale et autres organismes sociaux		5 630,81 €	5 630,81 €	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0,00 €	0,00 €	
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 114,46 €	1 114,46 €	
	Autres impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	
	Divers	47 152,72 €	47 152,72 €	
. Débiteurs divers		6 044,76 €	6 044,76 €	
. Charges constatées d'avance		4 487,21 €	4 487,21 €	
Totaux :		502 527,28 €	273 169,11 €	229 358,17 €

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au +	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établts. de crédit	à 1 an maximum à l'origine				
	à plus d'un an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses					
Fournisseurs et comptes rattachés		50 853,62 €	50 853,62 €		
Personnel et comptes rattachés		52 328,24 €	52 328,24 €		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		76 030,69 €	76 030,69 €		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	4 099,00 €	4 099,00 €		
	Taxe sur la valeur ajoutée	41 232,06 €	41 232,06 €		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts et taxes	1 737,92 €	1 737,92 €		
Dettes s/immobilisations & comptes rattachés					
Autres dettes		607,05 €	607,05 €		
Produits constatés d'avance					
Totaux :		226 888,58 €	226 888,58 €		

RSM Segec

Centre d'Affaires Strasbourg-Reichstett
CD 63 - 67116 REICHSTETT
T +33 3 88 18 23 00 - F +33 3 88 20 24 66
www.rsm-segec.fr

ASSOCIATION CONSTRUIRE

1, rue de Bretagne
68100 MULHOUSE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

SAS d'Experts Comptables et de Commissaires aux Comptes
inscrite au tableau de l'Ordre du Conseil Régional d'Alsace
et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires
aux Comptes de Colmar

Capital social 3 383 149 €
RCS Strasbourg B 339 854 044
Siret : 339 854 044 00015
APE : 741 C
TVA intra. FR : 91 339 854 044
Lieu de juridiction : Strasbourg

RSM Segec est associé de RSM France, présent à :
Strasbourg, Colmar, Mulhouse, Haguenau
Lille, Lyon, Nantes, Paris, Rouen et Toulouse
Membre de RSM international

RSM Segec

Centre d'Affaires Strasbourg-Reichstett
CD 63 - 67116 REICHSTETT
T +33 3 88 18 23 00 - F +33 3 88 20 24 66
www.rsm-segec.fr

Association CONSTRUIRE
1, rue de Bretagne
68100 MULHOUSE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Reichstett, le 11 mai 2007

Le Commissaire aux Comptes

RSM-SEGEC

Markus KRUGER

Christophe MUTSCHLER